

RÉPARTITION DES STAGES

Unité de soins palliatifs et de consultations hospitalières

CHUM, Hôpital Maisonneuve-Rosemont
et/ou
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (3)

Soins palliatifs à domicile

CIUSSS Nord, Est, Centre-Sud-Ouest de l'Île de Montréal (1)

Recherche ou érudition

(1)

Maison de soins palliatifs

Maison Victor-Gadbois
(1)

Soins palliatifs pédiatriques

CHU Ste-Justine
(1)

Hémato-oncologie ou Radio-oncologie

CHUM, HMR ou CSL (1)

Stage intégré de soins palliatifs en hôpital
communautaire

Centre hospitalier de Verdun, Hôpital Santa-Cabrini, Hôpital
Jean-Talon et/ou Hôpital Pierre-Boucher (2)

Stages à option

(3)

Formation aux habiletés de communication,
relation d'aide et communication en soins
palliatifs

(10 rencontres de 2 heures)

CRITÈRES D'ADMISSION

Le Comité d'admission évaluera les candidatures selon les critères suivants :

- 1) Motivation
- 2) Habiletés d'apprentissage
- 3) Habiletés relationnelles
- 4) Potentiel et intérêt pour le développement des soins palliatifs
- 5) Potentiel et intérêt pour l'enseignement et la recherche.

Pour formuler une demande d'admission, les candidats intéressés doivent déposer leur dossier auprès du CARMS (www.carms.ca). La période d'inscription s'échelonne du 31 août au 14 septembre 2022. Les candidats doivent expliciter en quoi le programme convoité est utile pour accomplir leur plan de carrière futur.

Les candidats sélectionnés seront ensuite invités à une entrevue individuelle virtuelle de sélection qui se tiendra le mardi 8 novembre 2022 en matinée.

Un stage préparatoire d'une durée variable peut être exigé en fonction de la formation clinique et de l'expérience antérieure du candidat.

Pour toute question spécifique au programme, vous pouvez communiquer avec la directrice de programme

D^{re} Andréanne Côté
CIUSSS NIM – Pavillon Dorion
1360 Jean-Talon-Est
Montréal (Qc) H2E 1S1

andreeanne.cote.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca

Département de médecine de
famille et de médecine d'urgence



Programme de
compétences avancées
Soins Palliatifs

Programme destiné :

Aux finissants d'un programme de résidence.

Aux médecins en pratique.

PRÉAMBULE

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit les soins palliatifs comme suit :

Les soins palliatifs sont une approche pour améliorer la qualité de vie des patients (adultes et enfants) et de leur famille, confrontés aux problèmes liés à des maladies potentiellement mortelles. Ils préviennent et soulagent les souffrances grâce à la reconnaissance précoce, l'évaluation correcte et le traitement de la douleur et des autres problèmes, qu'ils soient d'ordre physique, psychosocial ou spirituel.

Le département de médecine de famille et de médecine d'urgence de l'Université de Montréal offre une formation avancée de niveau postdoctorale d'une durée de 1 an permettant aux médecins terminant leur résidence ou en pratique active, d'acquérir une expertise dans cette discipline.

A la fin de l'année de formation, le résident pourra entreprendre une activité professionnelle couvrant tous les aspects de la médecine palliative pour des clientèles adultes et pédiatriques, et ce, dans toutes les régions du Québec. Il sera également préparé à exercer un rôle de leader en participant aux enjeux de société reliés aux soins palliatifs et de fin de vie.



LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'objectif principal de la résidence en soins palliatifs est de former des médecins qui posséderont une **expertise de pointe en médecine palliative** capable de les amener à agir comme source de référence pour leur milieu.

L'expertise se veut d'abord et avant tout **clinique**, mais revêt également des attraits qui touchent l'ensemble des champs de compétences. Par exemple, les résidents acquièrent au cours de leur formation des connaissances et des habiletés qui leur permettront de s'impliquer activement dans le domaine de la **pédagogie** et de la **formation médicale continue**. De plus, la formation supplémentaire qui s'échelonne sur une période d'un an offre une occasion aux résidents d'être exposés au volet administratif de la pratique. Ce faisant, ils pourront participer à la **gestion** d'une équipe de soins palliatifs ou à l'élaboration d'un projet communautaire.

Les résidents développeront en cours d'année des compétences dans l'analyse critique de la littérature et des connaissances de base qui leur permettront d'élaborer, selon leurs préférences et leurs aspirations personnelles, un devis de recherche ou une revue de la littérature. Ils seront encouragés à produire et à publier un article scientifique et/ou à présenter dans un congrès scientifique.

Au terme de leur formation, les résidents qui participent à ce programme sont appelés à devenir des consultants pour leurs collègues médecins et pour leur communauté. Ils seront également en mesure d'exercer en milieu académique universitaire, d'assumer des responsabilités d'enseignement ou de poursuivre dans la voie de la **recherche**.

LES BUTS DU PROGRAMME

Offrir aux médecins qui poursuivront une carrière en médecine palliative en milieu universitaire, une formation clinique et académique avancée.

Offrir une formation qui tienne compte des intérêts cliniques spécifiques des résidents inscrits, de leurs intérêts en recherche, ainsi que des expertises spécifiques requises dans leur milieu de pratique futur (milieu urbain ou rural).

PRÉALABLES

Certificat du Collège des médecins de famille du Canada ou certificat de spécialité du Collège Royal.

Détenir un permis d'exercice du Collège des médecins du Québec.

Pratique clinique au cours des trois dernières années.

RÉMUNÉRATION

Rémunération selon la convention collective pour un résident de niveau III (ou selon le niveau d'un résident en spécialité).

